Cofinancé par l'Union Européenne

Titre Professionnel
Chargé(e) d'Accueil Touristique et de Loisirs

Délivré par le Ministère du Travail, titre reconnu au niveau 4 (Bac/Bac Pro)

RNCP37396 selon Arrêté du 15 février 2023 relatif au titre professionnel de chargé d'accueil touristique et de loisirs

Du 27 octobre 2025 au 22 mai 2026

Lieu de la formation - Manosque

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

ZI St Joseph- Rue de l'Industrie

04100 MANOSQUE

☎ 04 92 30 91 12

OBJECTIFS ET CONTENUS

Préparation et validation du Titre professionnel de "Chargé d'accueil touristique et de loisirs"

Le chargé d'accueil touristique et de loisirs accueille, informe et oriente des visiteurs individuels ou en groupe de l'amont d'un séjour à la fin d'un séjour. Il vend des prestations, assure la location de matériels et participe à la mise en œuvre d'évènements locaux.

. **La formation comporte les certificats de compétences professionnelles suivants :**

- CCP 1 : Gérer une relation clientèle sur une destination et/ou un lieu touristique
- CCP 2 : Assister la clientèle sur des prestations touristiques et de loisirs
- CCP 3 : Contribuer à la mise en œuvre d'évènements festifs et culturels

Ainsi que les modules :

- Anglais professionnel
- Informatique, numérique et média
- Communication professionnelle
- Accompagnement vers l'emploi.

Durées :

630 h en centre et 280h en stage en structure d'accueil

Horaires : 9h00-12h30/13h30-17h00

Des parcours individualisés sont mis en place en fonction du niveau des candidats, évalués par positionnement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET CERTIFICATION

Modalités d'évaluation de la satisfaction par entretien et bilans de groupe

La certification

• Une épreuve de mise en situation professionnelle face à un jury de professionnels

• Un dossier et un entretien oral avec le jury

Chaque Certificat de compétences professionnelles CCP peut être validé indépendamment, le titre sera délivré par l'obtention des 3 CCP.

MODALITES ET MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

A travers des méthodes actives et avec l'accès à un plateau technique complet et actualisé, les stagiaires sont amenés à mettre en œuvre l'acquisition des compétences théoriques par des mises en situation professionnelles réalistes. L'acquisition des compétences est vérifiée par des évaluations en cours de formation. Modalités d'évaluation de la satisfaction par entretien et bilans de groupe

Remise d'attestation de compétences.

Comment intégrer la formation ?

- **Prérequis :**

- Niveau 3 (CAP-BEP) avec expérience professionnelle dans les métiers de la clientèle ou diplôme de niveau 4 (Bac)
- Niveau demandé (Français, Anglais:) :
  Français : maitrise de l'oral et de l'écrit
  Anglais : niveau A2 du CECRL
- Conditions particulières (Dispenses suivant expérience ou niveau) :
- Dispense de certains modules de formation si les CCP afférents sont acquis
- Connaissance de base en informatique

- **Public :**

Tout public : jeunes, adultes, salariés ou non-salariés

- **Accessibilité aux personnes en situation de handicap**

- Locaux et plateaux techniques accessibles Locaux et plateaux techniques accessibles (l'entrée, l'accueil, les circulations, les sanitaires, le parking)
- Adaptations possibles des modalités de formation en fonction de la situation du bénéficiaire

- **Nombre de places : 7**
- **Délai d'accès à la formation : moins d'un mois**
- **Durée de la formation : 7 mois**

- **Financement de la formation :**

- Formation financée par le Conseil Régional PACA et le FSE
- Compte Personnel de Formation CPF
- Contrat de professionnalisation ou Pro-A (ancienne période de professionnalisation)
- Projet de Transition Professionnelle (ancien Congé individuel de formation)
- Individuel Payant : 9 524 € (pour les candidats hors prise en chargeRégion)

Merci de nous consulter pour informations détaillées

Pour tous renseignements, contactez :
Anne-Lise CHABANEL : 07 83 10 28 91
Email: anne-lise.chabanel@laligue-alpesdusud.org

Horaires d'ouvertures au public :
Du Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Taux de satisfaction des stagiaires en 2024 : 74%

Cofinancé par l'Union Européenne

Titre Professionnel Chargé(e) d'Accueil Touristique et de Loisirs + Anglais professionnel

Formacode : 42686 - Fiches ROME : G 1101

Taux de réussite 2024 : 100%

Taux de retour à l'emploi en 2024 : + de 55% dont + de 44% dans le métier

EXPERTISE DES INTERVENANTS

- Enseignants diplômés avec une expérience minimum de 3 années
- Formateurs diplômés de niveau II minimum (licence, licence pro, master) avec une expérience minimum de 3 ans dans la formation continue et/ou dans le domaine professionnel enseigné
- Intervenants professionnels : expérience minimum de 3 ans dans le domaine professionnel d'intervention

PÉRIODES DE FORMATION EN ENTREPRISE

Le stagiaire se doit de respecter en entreprise le règlement intérieur de celle-ci (horaires, discipline, hygiène, sécurité etc.), afin de maintenir le bon fonctionnement des services.
Son passage dans les entreprises d'accueil a une fonction pédagogique. Le stage a un but de formation. Le stagiaire n'occupe pas un poste productif à l'image des salariés d'entreprise.
Les différentes périodes en entreprise doivent permettre de mobiliser des savoirs, d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être.
3 stages sont prévus sur chaque session.

MÉTIERS, ENTREPRISES ET PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Le titulaire du diplôme aura, notamment, les débouchés possibles suivants :
Chargé(e) d'accueil dans le secteur du tourisme et du loisir, Hôte/hôtesse d'accueil et d'information, Conseiller(ère) séjour en tourisme, Agent(e) de comptoir.
Poursuite d'études : TP Responsable d'Etablissement touristique, BTS Tourisme, TP responsable de développement touristique territorial, TP Conseiller vendeur voyage

QUELLES ENTREPRISES ?

Les activités s'exercent dans le cadre de structures relevant du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) ou du secteur privé (associations, et structures marchandes…).
Dans une grande mesure, les collectivités territoriales représentent des employeurs potentiels, proposant la plupart du temps des emplois à temps complet.

Pour en savoir plus participez aux informations collectives à la Ligue de l'Enseignement de Manosque :

- 02/06/25 à 15h00
- 11/07/25 à 15h00
- 26/08/24 à 9h00
- 09/09/25 à 14h00
- 02/10/25 à 9h00

Programme CATL

Module 1 Tourisme et territoires

1. Introduction au tourisme
2. Les formes de tourisme, leurs influences et leurs impacts
3. Les éléments qui influent sur les activités touristiques
4. Analyser les impacts du tourisme sur un territoire
5. Comprendre les contraintes imposées aux acteurs du tourisme
6. Déterminer les évolutions des pratiques du tourisme
7. Le tourisme dans le monde et sa diffusion
8. Acteurs et politiques du développement touristique
9. Cartographie
10. Tourisme et durabilité

Module 2 AT1- Gérer une relation clientèle sur une destination et/ou un lieu touristique CCP1

1. Introduction
2. Fondamentaux du tourisme : secteur, métier, marché
3. La clientèle touristique
4. La relation clientèle en tourisme
5. Principes déontologiques et réglementation dans la relation client tourisme
6. L'espace de vente en Tourisme
7. L'interaction avec la clientèle dans l'espace de vente tourisme
8. Réglementation et éthique de l'utilisation des datas dans le tourisme
9. La veille dans le tourisme
10. La communication, médias et RS en Tourisme
11. Gestion documentaire appliquée au Tourisme
12. Le conseil et la vente de prestations touristiques et de loisirs

Module 3 AT2- Assister la clientèle sur des prestations touristiques et de loisirs CCP2

1. Introduction
2. Assurer un service de location lié à une prestation de loisirs

Module 4 AT3- Contribuer à la mise en œuvre d'évènements festifs et culturels CCP3

1. Etablir et promouvoir des événements festifs et culturels
2. La logistique d'événements festifs et culturels
3. L'accueil et l'animation lors d'événements festifs et culturels

Module 5 Anglais professionnel

Module 6 Les principes de sécurités appliqués au tourisme

Module 7 Connaître les outils numériques du Tourisme

Module 8 Gestion du temps : organisation et planification

Module 9 Communication professionnelle

- **Techniques de recherche d'emploi – Accompagnement vers l'emploi**